

## Procès-verbal du Conseil d'établissement

## Année scolaire 2022-2023

## SÉANCE No 03

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de l'Envol tenue le mercredi, 7 décembre 2022 Bibliothèque, local 2310

# 1. PRÉLIMINAIRES

## 1.1 Ouverture de la rencontre

CÉ-22-23-24

Ouverture de la rencontre: Il est proposé par Madame Angélique Paillé d'ouvrir la rencontre à 19h11. Adopté à l'unanimité.

# 1.2 Présences et vérification du quorum

Membres parents:

Bhérer, Hélène (absente) Boucher, François\* Guérin, Steve\* Jutras, Annie-Claude\* Paillé, Angélique\* Riopel, Judith\* Roy, Stéphane (absent)

## Parents substituts:

Deschênes-Gilbert, Guillaume (absent)
Panagiotopoulos, Kathy (absente)

# Membres du personnel:

Cadorette, Samuel, orthopédagogue\*
Carignan, Martine, enseignante\*
Guay, Isabelle, enseignante\*
Jolicoeur, Mona, enseignante\*
Roy, Zénobie, éducatrice spécialisée (primaire) (absente)

Thériault, Nathalie, enseignante\* Valcourt, Maryse, enseignante\*

Guimont, Thomas, représentant de la communauté\*

## Direction:

Monsieur Daniel Trachy, directeur\*
Madame Audrey Drouin, directrice adjointe\*

## 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est faite par Madame Judith Riopel

#### ORDRE DU JOUR

- PRÉLIMINAIRES
  - 1.1. Ouverture de la rencontre
  - 1.2. Présences et vérification du quorum
  - 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.4. Lecture et adoption du procès verbal du 2 novembre 2022
  - 1.5. Suivi au procès-verbal du 2 novembre 2022
  - 1.6. Intervention du public
- 2. CONSULTATIONS DÉCISIONS
  - 2.1. Budget ajusté en fonction de la clientèle du 30 septembre et suivis Remis à la prochaine rencontre (manque des données)
  - 2.2. Retour sur les Critères d'admission programme SLTIC
  - 2.3. Sorties éducatives
  - 2.4. Début de la consultation à propos de la grille matière (maquette) 2022-2023
  - 2.5. Projet Maison des Jeunes Amalgame
- 3. CORRESPONDANCE
- 4. INFORMATIONS / DISCUSSION
  - 4.1. Rapport du projet éducatif
  - 4.2. Suivis à la planification de l'élaboration du projet éducatif 2022-2025
  - 4.3. Projet de rénovation de la cafétéria à l'été 2023
- 5. RAPPORTS
  - 5.1. Rapport de la direction
  - 5.2. Rapport de la présidente du C.E.
  - 5.3. Rapport du représentant au comité de parents
  - 5.4. Rapport du représentant du personnel
- 6. VARIA
- 7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

## CÉ-22-23-25

Il est proposé par Monsieur Steve Guérin d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

## CÉ-22-23-26

**1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 2 novembre 2022** Après lecture, il est proposé par Madame Mona Jolicoeur d'adopter le procès-verbal du 2 novembre 2022. Adopté à l'unanimité.

# 1.5 Suivi au procès-verbal du 2 novembre 2022

Rencontre de parents:

<u>Au secondaire</u>: Plusieurs parents se sont présentés à la rencontre parents-enseignants du 24 novembre dernier (de 18 à 20 heures). Madame Paillé demande que la durée de cette soirée soit prolongée. Madame Thériault suggère que le parent rencontre d'abord le tuteur de son enfant. Madame Riopel mentionne qu'il faut rappeler aux parents que la durée de chaque rencontre soit de 5 minutes et que si ça devait se prolonger un rendez-vous pourrait être pris.

<u>Au primaire</u>: chaque enseignant recevait les parents sur rendez-vous dans sa classe

## 1.6 Intervention du public

Aucune intervention.

## 2. CONSULTATIONS - DÉCISIONS

# 2.1 Budget ajusté en fonction de la clientèle du 30 septembre et suivis

Point remis à la prochaine rencontre (manque de données)

## 2.2 Retour sur les critères d'admission au programme SLTIC

Monsieur Trachy fait un bref résumé des critères d'admission. Il suggère que pour la prochaine année les réponses soient acheminées aux parents au plus tard le 1er novembre. Le problème vécu cette année est la sélection au deuxième tour (plus d'élèves que le nombre de places). Avec le désistement de certains élèves, nous avons pu accepter tous les élèves ayant le critère 2.

Madame Mona Jolicoeur suggère qu'une évaluation soit envoyée aux enseignants du primaire afin de déterminer quels élèves sont admissibles au niveau comportemental.

Madame Annie-Claude Jutras demande qu'advenant le cas où il y aurait trop d'élèves dans le premier critère, les notes soient prises en compte.

Monsieur Boucher n'est pas à l'aise avec le fait qu'on tienne compte du comportement de l'élève dans la sélection (discrimination). À ce sujet, Madame Drouin donne l'exemple d'un élève autiste qui va réussir mais de façon différente.

Madame Riopel demande si les critères pour l'an prochain doivent être acceptés ce soir ou lors d'une prochaine rencontre. Monsieur Trachy reviendra avec une proposition.

Monsieur Guérin demande que les autres matières fassent aussi partie des critères de sélection à un niveau moindre.

Monsieur Guimont apporte un point de vue différent: si on regroupe les élèves forts, ils vont évoluer plus facilement, contrairement aux élèves plus faibles (kinesthésie). Une discussion s'anime à ce sujet. Monsieur Guérin soulève une possible solution: mentorat entre élèves.

#### 2.3 Sorties éducatives

#### CÉ-22-23-27

Une seule sortie (qui a déjà eu lieu): Pour le primaire, visite au Musée de la Civilisation (exposition sur les Pharaons). Madame Angélique Paillé propose l'acceptation de cette sortie. Adopté à l'unanimité.

# 2.4 Début de la consultation à propos de la grille matière (maquette) 2022-2023

Monsieur Trachy présente la maquette ainsi que le cheminement pour que celle-ci soit acceptée par les membres du CÉ. Discussion entre les membres.

#### 2.5 Projet Maison des Jeunes Amalgame

Monsieur Thomas Guimont explique ce qu'est une maison de jeunes. Les intervenants qui y travaillent sont formés en loisirs et en intervention auprès des jeunes.

Monsieur Guimont fait une proposition pour les jeunes de l'Envol: un midi de Maison de Jeunes par semaine dans le but de créer des liens avec les jeunes. Ces midis seront animés par des travailleurs sociaux (ou étudiants en travail social). Le projet initial vise le secondaire. Il est possible d'offrir éventuellement ce programme aux élèves de 6e année. Ce projet sera effectif à compter de la mi-février jusqu'à la période d'examens de fin d'année.

CÉ-22-23-28

Nathalie Thériault propose l'acceptation de ce projet. Adopté à l'unanimité.

#### 3. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

## 4. INFORMATIONS / DISCUSSIONS

## 4.1 Rapport du projet éducatif

Monsieur Trachy présente les objectifs du projet éducatif.

# 4.2 Suivis à la planification de l'élaboration du projet éducatif 2022-2025

Première rencontre prévue le 19 décembre 2022.

# 4.3 Projet de rénovation de la cafétéria à l'été 2023

La cafétéria (cuisine) de l'école sera complètement rénovée à l'été 2023. De ce fait, l'école n'accueillera pas le camp de jour de la Ville de Lévis.

## 5. RAPPORTS

#### 5.1 Rapport de la direction

Aucun commentaire sur ce point.

Madame Audrey Drouin décrit où en est rendu le projet "Penses-y".

Madame Audrey Drouin mentionne que l'école dispose d'un budget "aide alimentaire". Des fruits seront donc offerts toutes les semaines aux élèves.

# 5.2 Rapport de la présidente du CÉ

Madame Riopel souhaite à l'assemblée de Joyeuses Fêtes

# 5.3 Rapport du représentant au comité de parents

Madame Paillé invite l'assemblée (ou connaissances) à s'impliquer sur le Comité EHDAA. Elle mentionne que les rôles et mandats des représentants ont changé. Elle fait un résumé de la dernière rencontre.

Prochaine rencontre: 12 décembre 2022

# 5.4 Rapport du représentant du personnel

Plusieurs activités de Noël sont organisées pour nos élèves.

6.	VA	RIA

Aucun sujet

# 7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ-22-23-29

Madame Nathalie Thériault propose la levée de l'assemblée à 21h18 . Adopté à l'unanimité.

Judith Riopel Présidente Daniel Trachy Directeur